



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies [11]

DECLARATION de l'Observatrice permanente, Mme l'Ambassadrice Anda Filip
Assemblée générale des Nations Unies, 9 novembre 2009

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je prends la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de son débat sur l'appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.

Permettez-moi, pour commencer, de féliciter l'Etat du Qatar pour ses efforts. Ces trois dernières années, le Qatar a fourni un travail considérable pour assurer le suivi des recommandations de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies tenue avec succès à Doha en 2006. J'en profite également pour exprimer la reconnaissance de l'UIP au Secrétaire général pour son rapport sur le sujet (A/64/372).

L'UIP est heureuse d'être associée au processus de la Conférence. En tant que responsable de la composante parlementaire de la Conférence, elle se réjouit à la perspective de travailler avec l'hôte de la prochaine rencontre, le Venezuela, afin d'assurer une contribution importante des parlementaires.

L'UIP est favorable aux projets envisagés pour assurer la pérennité et l'institutionnalisation du Mouvement des démocraties nouvelles ou rétablies. Il apparaît en effet de manière évidente qu'il faut poursuivre les travaux entre les conférences. A cet égard, il pourrait être très utile d'avoir à New York un petit secrétariat qui serait chargé d'entretenir les relations avec tous les partenaires de la Conférence et de les réunir à intervalle régulier.

Lors de la sixième Conférence, à Doha, chacune des réunions des parties prenantes a donné lieu à un Programme d'action - destiné aux gouvernements, aux parlements et à la société civile - pour continuer à promouvoir la démocratie aux échelons national et international. Il importe aussi que tous les signataires de ces engagements aient à rendre compte de leur action. Enfin, il serait utile que la mise en œuvre de ces engagements soit soumise à un examen annuel qui ne relèverait

pas uniquement du Président de la Conférence, mais de tous les membres. En l'espèce, un petit secrétariat pourrait être d'un grand secours.

Il est indéniable que la configuration tripartite du mouvement des démocraties nouvelles et rétablies - gouvernements, parlements et société civile - a permis d'adopter une démarche intégrée en matière de promotion de la démocratie dans le monde. Toutefois, nous souhaitons voir des échanges plus systématiques entre les trois composantes du mouvement, lors de la septième conférence.

Celui-ci tire en effet sa force de l'engagement constructif de ses parties prenantes et de sa formule inclusive. Néanmoins, pour aller de l'avant, nous serions favorables à l'idée de mettre au point de nouvelles modalités de manière à permettre un dialogue, des échanges et des actions conjoints plus réguliers, afin que les parties prenantes puissent travailler ensemble, sur un pied d'égalité. Aussi avons-nous formulé une série de recommandations à ce sujet.

Monsieur le Président,

Le public semble désabusé à l'égard de la démocratie et, comme il ressort du rapport du Secrétaire général, d'aucuns ont même le sentiment que la démocratie n'a pas amélioré la vie des gens. Forte de ce constat et soucieuse de connaître le sentiment du public à l'égard de la démocratie, cette année, l'UIP a commandé une enquête mondiale sur le thème de la tolérance en politique. La conclusion générale de cette enquête est que si le public adhère massivement au principe de la tolérance en politique dans toutes les régions du monde, dans les faits, il y a un sentiment très répandu de grave manque de tolérance dans la vie politique.

Les résultats de l'enquête font apparaître certains problèmes sur lesquels il faudra se pencher plus sérieusement. La liberté d'expression en politique, le rôle de l'opposition, la protection du mandat parlementaire, la représentation des groupes minoritaires et autochtones dans la vie politique sont autant de questions qui seront intégrées au programme de travail de l'UIP des mois et années à venir. Nous sommes certains que cela se ressentira dans les parlements nationaux, mais aussi chez les autres intervenants œuvrant en faveur de la démocratie.

L'UIP est également convaincue du rôle que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont à jouer dans le développement et la promotion de la démocratie dans le monde. C'est pourquoi elle œuvre à l'édification d'un partenariat solide avec l'ONU dans ce domaine, par le biais du Centre mondial pour les TIC au Parlement. La semaine dernière encore, l'ONU et l'UIP ont organisé ensemble la troisième Conférence mondiale sur l'e-Parlement, dans les locaux de la Chambre des représentants des Etats-Unis, au Capitole. Il est indéniable que les technologies modernes de l'information et de la communication contribuent non seulement à mieux relier les parlements et les citoyens, mais aussi à renforcer la démocratie en rendant les institutions publiques plus ouvertes, plus transparentes et plus efficaces et en améliorant parallèlement la fourniture des services publics essentiels. La conférence de la semaine dernière a débouché sur une série de recommandations qui guideront les travaux futurs.

L'UIP reste attachée à son action de renforcement des capacités dans les parlements - grâce à des services consultatifs, une assistance technique ainsi que des séminaires et ateliers de renforcement des capacités et des programmes de formation. Elle est en outre déterminée à ne pas relâcher ses efforts pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique, défendre et promouvoir les droits de l'homme et contribuer à l'établissement de normes internationalement reconnues dans le domaine de la démocratie.

Elle demeure par ailleurs déterminée à entretenir la dynamique en faveur de la Journée internationale de la démocratie, car comme l'indique le rapport du Secrétaire général, « la manière dont les Etats Membres, et en particulier les parlements, ont répondu à l'invitation de célébrer la première Journée internationale de la démocratie a été vraiment spectaculaire ».

Dans le monde entier, les parlements mettent à profit la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, pour établir avec les citoyens et en particulier avec les jeunes un dialogue sur les succès et les difficultés rencontrés par la démocratie dans leur pays. L'UIP continuera à travailler aux côtés des parlements et à les encourager à agir en faveur de pratiques, de principes et de préceptes démocratiques.

De surcroît, l'UIP est attachée à son partenariat avec l'ONU, notamment à travers la Commission de consolidation de la paix, pour édifier des parlements forts dans les pays au sortir d'un conflit. Les parlements de pays tels que la Sierra Leone, le Burundi et la République centrafricaine doivent faire preuve de leadership pour panser les plaies et reconstruire leurs pays. Ensemble, nous avons le devoir de les aider dans cette démarche, pour permettre à la population de recueillir les fruits de la paix et atténuer la défiance du public à l'égard des institutions de gouvernance. Il convient en effet de considérer la démocratie comme un outil au service des citoyens.

En conséquence, nous entendons poursuivre notre partenariat avec le système des Nations Unies et les Etats membres de l'ONU pour promouvoir et consolider encore les démocraties nouvelles ou rétablies.

Je vous remercie de votre attention.